



## Bac pro GA :

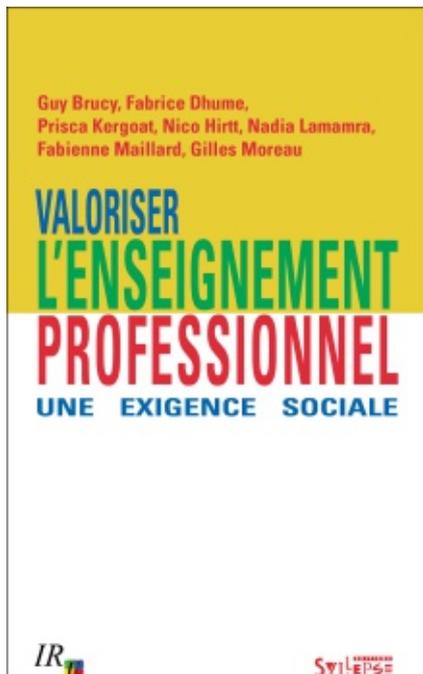
un peu de considération pour les élèves et les professeur-es de la voie professionnelle !

**S**ans même attendre le bilan en cours sur le bac pro Gestion et Administration (GA), les recteurs décident de fermer de façon autoritaire de nombreuses sections dans toutes les académies, au mépris total des collègues qui se sont investi-es fortement dans la mise en œuvre de cette nouvelle formation dont la première session n'a pas encore 2 ans ! Nombre de PLP vont donc maintenant subir les effets de ces fermetures en termes de carte scolaire voire de reconversion ! Ces décisions ne sont pas responsables et montrent encore une fois le peu de considération que peuvent avoir les recteurs quant au travail des PLP et la réussite des jeunes de lycée professionnel !

Dès sa mise en place, le SNUEP-FSU a dénoncé les risques et les dérives fortement prévisibles du bac pro GA : référentiels déclinés en micro-tâches sans lien entre elles, disparition d'un certain nombre de savoirs dont la comptabilité, évaluation permanente,

mise en œuvre complexe et sans réelle formation des enseignant-es, difficultés matérielles, perte de l'identité professionnelle des collègues de GA avec la fusion des spécialités de recrutement dans les matières professionnelles, etc...

Dès lors et systématiquement, le SNUEP-FSU a demandé au ministère qu'un bilan objectif et indépendant soit mené sur cette filière. Mais sans attendre les résultats de ce bilan, les rectorats, partout sur le territoire, organisent la disparition progressive de cette formation, soit par fermetures de sections entières, soit par réductions drastiques de leurs capacités d'accueil. Et dans ce cadre, on est loin de toute considération pédagogique, la volonté de l'administration se tournant davantage vers des questions de gestion de flux. Ceci n'est pas sans poser d'évidents problèmes, que ce soit pour les parcours d'élèves vers un niveau IV ou III dans le tertiaire administratif, ou que ce soit pour les personnels >>>



Le livre est disponible au tarif de 8 euros.

Pour commander ce livre : [www.snuep.fr](http://www.snuep.fr)

## Sommaire

> Bac Pro GA : un peu de considération pour les élèves et les professeur-es de la voie professionnelle .....P1-2  
> Proposition de motion pour les CA.....P2

> Nouvelle certification CAPPEI : tout n'est pas réglé .....P2  
> Affectation sur postes spé et DDFPT.....P3  
> Valoriser l'enseignement professionnelle : une exigence sociale.....P3

> PPCR : la FSU vigilante ..... P4  
> Le CESE juge essentielle la fonction publique .....P4  
> Lu au BO.....P4  
> Construire le 8 mars....P5  
> Texte d'appel du 8 mars .....P6

>>>

qui voient fondre leurs possibilités d'affectation comme neige au soleil ! Tant que le bilan demandé n'aura pas été mené à son terme et qu'il n'aura pas été possible d'en tirer des conclusions objectives sur les parcours d'élèves et la carrière des PLP concernés, le SNUEP-FSU exige que cessent toutes les fermetures de sections et toutes les réductions de capacités d'accueil en bac pro GA,

sur tout le territoire. Il appelle l'ensemble de ses représentant-es dans les conseils d'administration des LP et des SEP à s'opposer aux DHG proposant de telles fermetures ou réductions.

Le SNUEP-FSU demande à la ministre d'intervenir auprès des recteurs pour que l'ensemble de ces formations soient maintenues à la rentrée prochaine. De plus, le

SNUEP-FSU demande qu'une réflexion d'ensemble soit menée au plus vite sur le secteur tertiaire administratif pour permettre réellement de répondre aux besoins de formation et de qualification des jeunes qui s'y orientent.

Communiqué SNUEP-FSU  
23 janvier 2017

### Proposition de MOTION pour les CA

*Les élu-es du CA de l'établissement X réunis le ..... s'opposent à la fermeture / à la réduction des effectifs dans les sections GA imposée par le rectorat et exige plus de considération pour les élèves et les professeur-es de la voie professionnelle.*

*Sans même attendre le bilan en cours sur le bac pro Gestion et Administration (GA), le recteur décide de fermer de façon autoritaire la section GA / de réduire les effectifs de notre établissement, au mépris total des collègues qui se sont investi-es fortement dans la mise en œuvre de cette nouvelle formation dont la première session n'a pas encore 2 ans ! Nous refusons que des collègues paient le prix de ces fermetures avec des cartes scolaires ou des reconversions imposées. Cette décision est irresponsable et démontre le mépris du travail des PLP et de la réussite des jeunes de LP ! Tant que le bilan de la filière GA n'aura pas été mené à son terme et qu'il n'aura pas été possible d'en tirer des conclusions objectives sur les parcours d'élèves et la carrière des PLP concerné-es, nous exigeons le maintien des classes de GA à la rentrée 2017.*

### NOUVELLE CERTIFICATION CAPPEI : TOUT N'EST PAS RÉGLÉ !

Lors du CSE du 26 janvier 2017, le ministère a présenté le Nouveau certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée (CAPPEI) qui remplacera le 2CASH pour les PLP.

Le SNUEP-FSU a rappelé l'importance de la formation initiale et continue pour l'ensemble des enseignant-es intervenant dans les SEGPA et EREA. Cette formation reste une condition nécessaire à la réussite des jeunes qui sont scolarisés dans ces structures et qui nécessitent un suivi et un accompagnement spécifique.

Le projet de décret et les arrêtés présentés lors que cette séance excluait de fait les PLP affecté-es en SEGPA et en EREA du dispositif de

formation amenant à cette nouvelle certification. Le SNUEP-FSU est intervenu en séance pour faire évoluer les textes afin de corriger cette inégalité de traitement manifeste et pour permettre aux PLP titulaires et contractuel-les en CDI l'accès à cette nouvelle formation amenant au CAPPEI.

En ce qui concerne les modalités de la formation, le SNUEP-FSU acte positivement l'augmentation du volume de formation qui passe à 300 heures pour la préparation à la certification.

L'intervention du SNUEP-FSU a permis de faire évoluer positivement le projet du ministère mais tout n'est pas encore réglé pour autant. Le SNUEP-FSU continue à demander que tou-tes les enseignant-es du 2<sup>nd</sup> degré qui valideront le CAPPEI puissent, de droit, avoir accès aux 100 heures dédiées aux modules d'initiative

nationale – ces modules de formation complémentaires sont prévus l'année qui suit l'obtention.

Le SNUEP-FSU a proposé aussi un amendement demandant que l'ensemble des enseignant-es du 2<sup>nd</sup> degré, titulaires du 2CA-SH et exerçant leur fonction depuis au moins deux années dans les établissements scolaires accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers, puissent se voir reconnaître l'équivalence totale avec le CAPPEI. Cet amendement ayant reçu un avis positif du CSE avec 53 voix pour et 0 voix contre, le SNUEP-FSU demande à la ministre de modifier le décret pour corriger cette iniquité flagrante entre le 2<sup>nd</sup> degré et le 1<sup>er</sup> degré.

Communiqué SNUEP-FSU  
27 janvier 2017

## Lancement du livre « VALORISER L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : UNE EXIGENCE SOCIALE »

Nous avons le plaisir de vous annoncer la parution du livre « Valoriser l'enseignement professionnel : une exigence sociale ». Fruit du travail de chercheur-es et d'universitaires, cet ouvrage, coordonné par le SNUEP-FSU à l'issue de son colloque pour les 30 ans du bac pro, vient de paraître aux éditions Syllepse, dans la collection Comprendre et Agir en collaboration avec l'institut de recherches de la FSU. Guy Brucy, Fabrice Dhume, Nico Hirtt, Prisca Kergoat, Nadia Lamamra, Fabienne Maillard, Gilles Moreau livrent ici leur contribution sur un enseignement professionnel public souvent méprisé, largement méconnu y compris par les responsables politiques, et sous-doté. Filières,

## PPCR : LA FSU VIGILANTE !

Comme elle s'y était engagée en signant le protocole dit « PPCR » (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) dans la Fonction publique, la FSU reste très vigilante et agit en permanence sur sa mise en œuvre pour que les avancées soient les plus favorables aux agents.

Dans le cadre des effets sur la rémunération de la mise en œuvre des mesures PPCR, la FSU avait sollicité dans les derniers mois, la ministre de la Fonction publique sur la question de la prime spéciale d'installation (PSI) et sur le seuil de déclenchement de la contribution exceptionnelle de solidarité (CES). En effet, des agents se voyaient écartés de la PSI, d'autres

spécialités, stages, alternance, apprentissage, réformes : ce petit livre lève le voile sur un lycée oublié, à la fois marqué par des discriminations de classe, de genre ou ethno-raciales, et porté par une grande vitalité pédagogique.

Dès son origine, l'enseignement professionnel est traversé par des injonctions contradictoires : sa mission est-elle de former des citoyens ou de faire des enfants des classes populaires des ouvriers efficaces et dociles ? Cette tension entre ambition émancipatrice et intérêts économiques est aujourd'hui à l'œuvre dans tout le système éducatif, mais c'est dans la boîte noire de l'enseignement professionnel qu'elle se révèle avec le plus de brutalité. Celui-ci constitue une sorte de laboratoire invisible, que fréquentent 670 000 élèves à la rentrée 2016, soit 32 % des lycéen-nes.

se retrouvaient en situation de devoir contribuer à une nouvelle cotisation.

Cela produisait des pertes de salaires nets, ce qui était inacceptable.

Suite aux versements des payes de janvier, la FSU est réintervenue pour signaler tous les problèmes.

La ministre de la Fonction publique vient de répondre à la FSU pour l'informer de la décision du gouvernement « de relever le seuil de la PSI ainsi que celui de la CES » comme de celui « en dessous duquel les agents peuvent bénéficier d'une subvention pour leur repas ».

La FSU se félicite de cette réponse de la ministre.

Grâce à l'intervention de la FSU, ces questions sont réglées favorablement pour les agents.

Alors qu'aujourd'hui, l'enseignement professionnel est accusé de tous les maux et est mis en concurrence avec l'apprentissage, Bernardette Groison, secrétaire générale de la FSU, rappelle dans la postface de l'ouvrage l'enjeu socio-économique majeur que constitue « *la formation professionnelle et l'urgence à assurer la réussite de tous les jeunes, d'élever leur niveau de qualification et de permettre à toutes et tous de s'insérer professionnellement ou de réussir dans leur poursuite d'études. C'est aussi une question de justice sociale.* »

Le livre est disponible au tarif de 8 euros. Pour commander ce livre :

[www.snuep.fr](http://www.snuep.fr)

Communiqué SNUEP-FSU

31 janvier 2017

La FSU maintient sa vigilance sur le suivi de la mise en œuvre du protocole soucieuse qu'aucune question ne reste sans réponse.

Elle agira chaque fois et poursuivra ses interventions pour que les mesures découlant de « PPCR » soient bien un gain pour toutes et tous les agents.

C'est le sens de son engagement.

C'est par exemple le sens de ses interventions pour les travailleurs sociaux dont les discussions ont lieu en ce moment.

Communiqué FSU

2 février 2017

## LE CESE JUGE ESSENTIELLE LA FONCTION PUBLIQUE

La FSU prend acte avec le plus grand intérêt de l'avis du Conseil Économique Social et Environnemental voté hier sur "l'évolution de la Fonction publique et les principes qui la régissent".

Cet avis arrive à un moment où certains se complaisent dans le "fonctionnaire-bashing", accusant les fonctionnaires tantôt d'être budgétivores, tantôt d'être des privilégiés, ou bien leur reprochant un prétendu immobilisme. A un moment aussi où, en pleine campagne pour les présidentielles, d'aucun s'interroge sur le rôle, la place et le fonctionnement de la

Fonction publique, l'avis réaffirme sans ambiguïté le lien entre le statut, les principes qui le régissent, et l'intérêt général. Il explique que si les fonctionnaires ont un statut et sont régis par des règles en partie dérogatoires au droit commun, c'est pour mieux répondre à des besoins fondamentaux de la société.

En effet, si la Fonction publique s'inscrit dans une histoire longue, elle n'est pas pour autant figée. L'avis ne se contente pas d'ailleurs de réaffirmer le principe d'adaptabilité mais il donne aussi quelques pistes sur les évolutions à conduire pour bien préparer l'avenir.

Aujourd'hui, si le message envoyé par le CESE, si les alertes et messages envoyés par la FSU et

nombre d'organisations syndicales n'étaient pas entendus, le risque est grand que les agents se découragent et que les usagers se désintéressent du sujet.

Cet avis est un message essentiel de confiance envoyé par la société civile représentée au CESE. La FSU mettra tout en œuvre pour qu'il soit entendu.

Tout comme elle continuera à porter ses propositions pour permettre les évolutions nécessaires de la Fonction publique et pour que les agents soient confortés dans leur rôle et mieux reconnus.

Communiqué FSU  
25 janvier 2017

### BO n°5 du 02/02/2017

#### Certificat d'aptitude professionnelle

*Création et modalités de délivrance de la spécialité réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage*  
[arrêté du 3-1-2017 - J.O. du 18-1-2017- NOR MENE1700139A](#)

#### Actions éducatives

*Finalités éducatives et pédagogiques du pass éducation : modification*  
[circulaire n° 2017-015 du 30-1-2017- NOR MENE1702786C](#)

### BO n°4 du 26/01/2017

#### Actions éducatives

*Campagne « Pas d'Éducation, pas d'Avenir ! » 2017*

[note de service n° 2017-008 du 23-1-2017- NOR MENE1701220N](#)

# Construire le 8 mars

## Journée internationale de luttes des femmes

Le 8 mars prend cette année une dimension particulière. Dans la continuité des campagnes mettant en lumière les inégalités salariales, ainsi que des mobilisations pour les droits des femmes et contre les régressions (notamment en Pologne, en Amérique du Sud, aux États-Unis...), un arc unitaire s'est mis en place, réunissant organisations syndicales et associations féministes. L'objectif est de construire une mobilisation pour les droits des femmes et pour l'égalité, avec des grèves, des manifestations, des initiatives locales... Il est à noter que des mouvements similaires auront lieu dans de nombreux pays.

Vous trouverez, page 6, le texte d'appel.

Des préavis de grèves seront déposés par les organisations syndicales. Les organisations signataires sont invitées à se réunir dans les départements pour décliner l'appel et prévoir des actions, en particulier à 15h40, dans des lieux publics et/ou sur les lieux de travail.

La campagne unitaire fournira du matériel pour construire la mobilisation : vidéo d'appel, tract, affichettes, ressources pour les réseaux sociaux, plateforme de mobilisation avec une carte des mobilisations. Elle permettra également de soumettre aux votes des salarié-es des propositions « En 2017 nous voulons », action qui pourra aussi se décliner auprès de nos collègues en amont du 8 mars.

Nous invitons les sections académiques à faire connaître cet appel et les modalités d'action décidées localement, et à participer aux rassemblements et manifestations.

Le Secteur Droits et Libertés

## POUR CONSTRUIRE LA MOBILISATION

[Une page Facebook](#)

[Un compte twitter](#)

### Un site dédié avec :

Une vidéo très courte d'appel à mobilisation sur le thème « que serait un monde sans femme au travail ». Focus sur l'Ecole, L'hôpital, Le ménage en entreprise. Cette vidéo pourra être relayée par les réseaux sociaux.

Une plateforme de mobilisation avec

- une carte de France des mobilisations prévues à 15H40 ;
- des propositions de revendications à soumettre au vote de toutes et tous sous la forme « en 2017 nous voulons ».

Possibilité d'imprimer pour organiser des actions physiques.

- Les revendications les plus « cochées » seront éditées sous forme d'affiches.
- Il faudra envoyer des photos des actions sur le site et sur la page Facebook. Elles formeront une mosaïque d'actions.
- Un brassard 8 mars dans l'action à fabriquer soi-même comme outil commun.

*Elles étaient plus de 300 000 à manifester en Pologne pour le droit à l'avortement*

*Elles étaient en grève en Islande pour obtenir l'égalité des salaires*

*Elles étaient en grève en Argentine contre les violences*

*Elles se sont mobilisées contre Donald Trump aux Etats-Unis*

*En France, elles étaient des dizaines de milliers à manifester contre la loi El Khomri, puis dans l'action le 7 novembre dernier à 16h34 pour l'égalité salariale et partout, elles continuent à se battre pour leurs conditions de travail.*

## **Nous appelons à l'action et à la grève pour les droits des femmes le 8 mars**

La journée du 8 mars ne se « fête » pas par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail. Journée internationale pour les droits des femmes, elle est une journée de lutte pour l'égalité.

En 2017, le contexte politique, social et économique international comme national n'offre pas de répit pour tout-es celles et ceux qui œuvrent à plus d'égalité et de justice sociale. La banalisation des idées d'extrêmes droites, la montée des conservateurs dans les élections (aux Etats-Unis, dans différents pays Européens notamment) sont des signes inquiétants pour les droits des femmes, pour les droits des populations qui fuient les guerres, la tyrannie, l'homophobie ou tout simplement la misère.

En France, le contexte social et politique avec les dernières lois (Travail, Macron, Rebsamen...), la répression du mouvement social, comme la banalisation des idées de l'extrême droite obligent nos organisations syndicales et féministes à s'allier pour contrer pied à pied leur propagande mensongère et les reculs sociaux pour les salarié-es, chômeurs/ses, précaires, étudiant-es et retraité-es.

**L'égalité entre les femmes et les hommes est pour nous incontournable parce qu'elle participe du progrès social.** Laisser perdurer les inégalités entre les femmes et les hommes et s'exercer les violences contre les femmes, c'est porter une responsabilité sur le fait que les idées rétrogrades et les partis qui les portent progressent. Des mesures ambitieuses avec des moyens dédiés doivent être mis en œuvre de façon urgente. Des mobilisations d'ampleur, combatives et solidaires nous permettront de les imposer.

En 2017, nous voulons que cessent enfin les inégalités au travail, en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de carrière, de temps de travail. Nous voulons l'égalité salariale et la revalorisation des salaires dans les métiers à prédominance féminine.

En 2017, nous voulons que soit garanti le droit d'accès à l'avortement, à la contraception dont la légitimité est sans cesse remise en cause. Nous voulons un égal accès à la santé et aux services publics garants d'une égalité de traitement pour toutes et tous.

En 2017, nous voulons que cessent les violences sexuelles et sexistes à l'encontre des femmes : au travail, dans l'espace public comme à la maison.

En 2017 nous voulons des politiques volontaristes contre les stéréotypes de genre : à l'école, dans les médias, dans la vie publique et privée.

En 2017 nous voulons le partage des tâches domestiques et des services publics de prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes

Les femmes sont toujours payées en moyenne un quart en moins que les hommes. Ceci signifie donc que chaque jour, elles travaillent gratuitement à partir de 15h40.

**Aussi, nous appelons à faire du 8 mars 2017 une journée d'actions et de grèves pour les droits des femmes.**

**Pour refuser le travail gratuit et exiger l'égalité professionnelle, nous appelons à des arrêts de travail à 15h40 dans toute la France et sur tous les lieux de travail.**

Montrons que nos luttes sont des conditions nécessaires et indispensables pour l'émancipation des femmes et des peuples. Et montrons que nous devons toutes et tous rester solidaires, vigilantes et combatives pour renforcer nos acquis et obtenir de nouveaux droits.

**Le 8 mars à 15h40 : toutes et tous dans l'action, toutes et tous dans la grève**

*Premiers signataires : ATTAC France, CGT, Collectif Libertaire Anti-Sexiste, Collectif 52, Collectif Georgette Sand, CNDP, Femen, Femmes Solidaires, Féministes plurielles, Femmes Egalité, FSU, La Brigade antisexististe, Les Effronté-e-s, Les Glorieuses, Marche Mondiale des Femmes, Osez Le Féminisme, Paye ta Shnek, Planning Familial, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL ....*